L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 8 AOUT 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 8 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co.—au No 38 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie, "notions," collerettes, rubans, &c.

Le Centenaire américain et la Louisiane.

Depuis la guerre de sécession et la sujétion de la Louisiane par les baïonnettes fédérales, le peuple de cet Etat a cessé de célébrer deux fêtes nationales qui donnaient lieu, précédemment, à de joyeuses et sincères manifestations patriotiques. Nous voulons parler du 8 janvier et du 4 juillet. Il eût paru dérisoire de fêter la victoire de Jackson qui avait empêché la Nouvelle-Orléans de tomber au pouvoir des Anglais, après que cette ville, conquise par l'amiral Farragut, avait été livrée à la tendre merci d'un Butler et d'un Banks et ne s'était vue affranchie de la loi martiale que pour tomber sous le joug plus humiliant d'un gouvernement d'aventuriers cupides et de nègres corrompus et ignorants.

Quant au 4 juillet, comment les populations du Sud auraient-elles pu sincèrement participer à la célébration de cet anniversaire mémorable de la déclaration d'indépendance américaine, quand elles avaient été les victimes d'une politique qui était la négation même de tous les principes énoncés dans cette déclaration et respectés pendant 84 ans comme l'arche sainte de la liberté américaine?

Après la conquête du Sud par le Nord, comment chanter les louanges des colonies rebelles plus heureuses qui avaient réussi à se séparer de la Grande Bretagne? Les vaincus devaient avoir assez le respect d'eux-mêmes pour s'abstenir de ce qui eût été une contradiction ou une protestation et c'est ce qu'ils ont fait.

Si, encore, après la conquête, les vainqueurs eussent pris à tâche de faire oublier l'abus fait par eux de leur supériorité numérique, s'ils se fussent attachés à effacer les traces d'une guerre dévastatrice, si, l'Union rétablie par la force des baïonnettes, ils eussent, fidèles à des promesses solennelles réitérées, déclaré hautement qu'ils s'en tenaient à ce résultat et qu'ils respecteraient les droits des Etats et des citoyens de nouveau soumis à l'Union, l'oubli se fut vite opéré et les anciennes traditions eussent repris leur empire. Mais au lieu de cette politique digne d'hommes d'Etat à vues élevées, que l'honneur et la logique dictaient à une nation qui se targue d'être un modèle de république et qui eût été une politique de réconciliation, on sait que le parti qui avait surpris le pouvoir et s'y était perpétué par la guerre, a inauguré dans le Sud conquis un système de reconstruction, inspiré par le plus infernal machiavélisme, et qui a soumis onze Etats à la dégradation la plus abjecte et a ajouté de nouvelles ruines à celles qu'avaient déjà causées la guerre et l'émancipation.

On eût dit que les hommes qui gouvernaient la république, sentaient que leur maintien au pouvoir dépendait de la prolongation des haines et des rancunes sectionnelles et de la sujétion des populations de race blanche du Sud à un ilotisme dégradant, qu'il leur fallait, par tous les moyens, empêcher l'action du temps qui fait tout oublier. Aussi n'ont-ils rien négligé pour raviver les haines sectionnelles qui allaient s'affaiblissant et pour exciter l'antagonisme des races dans le Sud.

Tant que la nation a laissé s'accomplir cette œuvre néfaste de dissolution, en donnant libre carrière à une majorité gouvernementale sans scrupules, il était inutile de parler de réconciliation et tout ce qui rappelait les jours glorieux de l'indépendance paraissait une moquerie et une dérision à des populations traitées avec un arbitraire et un oubli du droit qu'on eût dit empruntés aux temps barbares.

Mais l'excès du mal a produit une réaction salutaire. Les yeux du peuple américain se sont dessillés. Les outrages réitérés du soldat brutal qui déshonore le siége de Washington, à l'égard de la pauvre Louisiane, qui semble avoir été choisie pour jouer le rôle de victime rédemptrice parmi ses sœurs du Sud, ont fait comprendre aux masses tout l'odieux de la politique suivie par le parti radical envers la section vaincue.

Un grand changement s'est opéré dans les esprits et, depuis un an, de tous côtés nous parviennent les échos de bonnes paroles adressées au Sud par des orateurs éminents du Nord et de l'Ouest. Sur les tombes des morts de la guerre de sécession, des mains loyales se sont serrées en signe de réconciliation et nombreux sont les indices qui annoncent l'aube prochaine d'une ère de réconciliation franche et sincère.

Loin de nous la pensée de rien dire pour arrêter un pareil élan. Le Sud avait, au lendemain même de la reddition déclaré qu'il acceptait les deux grands résultats de la guerre—l'Union et l'émancipation—et il n'a pas dépendu de lui que l'Union ne fût réellement rétablie au lieu de rester un mensonge. Ce n'est donc pas lui qui s'opposera à ce que l'Union des sections soit de nouveau resserrée.

L'anniversaire du centenaire de la déclaration d'indépendance américaine, qui arrive le 4 juillet 1876, a été considéré par des esprits généreux comme une occasion naturelle et favorable pour affirmer de nouveau la réconciliation des sections.

Ce serait, en effet, un magnifique spectacle que celui des délégués de tous les Etats rassemblés pour vouer à un oubli éternel tous les souvenirs d'une guerre funeste, et pour cimenter à nouveau le pacte fédéral sur les bases de la justice, de l'égalité et de la reconnaissance des droits de tous les Etats.

Mais, nous ne sommes malheureusement, pas appelés à assister à un semblable spectacle. La réconciliation est en train de s'opérer mais elle ne pourra être considérée comme accomplie qu'après que le scrutin populaire aura donné le coup de grâce au parti radical qui, depuis dix ans, a été le seul obstacle à la reconstitution de l'Union.

Ce parti, ne l'oublions pas, tient toujours le pouvoir, et le 4 juillet prochain, il sera encore occupé à employer toutes les influences dont il dispose, pour arrêter le grand mouvement populaire en faveur du droit.

Si quelques Etats ont pu, par leurs propres efforts, s'affranchir du joug odieux établi dans tout le Sud, à la suite de la guerre, la Louisiane, par suite des interventions militaires réitérées qui ont rendu inutiles les victoires électorales de ses citoyens, est restée sous la domination d'un gouvernement usurpateur. Elle y sera encore le 4 juillet 1876.

Invitée dans de pareilles conditions, à participer à la célébration du centenaire qui doit avoir lieu à Philadelphie, il lui convient de réfléchir avant de décider comment elle répondra à cette invitation.

Ira-t-elle en suppliante pour demander encore une fois justice et en appeler au peuple américain des violences commises par son gouvernement? Ou, espérant que cette justice qu'elle a vainement réclamée de tous les congrès depuis dix ans, sortira de l'urne de novembre 1876, décidera-t-elle de se présenter sur un pied d'égalité avec les autres Etats, en cachant ses fers et en montrant une joie anticipée?

Peut-être faut-il attendre pour arrêter une décision à ce sujet la tournure que prendront les évènements au printemps prochain. La question est délicate et nous hésitons à nous prononcer à l'avance.

Mais, au moment où d'anciennes organisations qui ont vainement combattu pour l'indépendance du Sud, se reforment avec l'objet avoué d'aller participer à la célébration du centenaire de l'indépendance américaine, nous avons cru bon de rappeler que la Louisiane n'était pas encore au nombre des Etats qui ont recouvré leur indépendance dans l'Union et que sa position spéciale commandait à ses citoyens une certaine réserve.

Soyez certain d'aller chez Danziger.

Une voix des Attakapas.

PONT-BREAUX, ce 4 août 1875.

Au directeur de l'*Abeille* de la Nlle-Orléans.

Mon cher Monsieur,

Je ne sais si la voix d'un pauvre et obscur Attakapien pourra percer l'étourdissant brouhaha qui se fait probablement entendre à cette heure dans la métropole du Sud.

Je crains d'autant plus de n'être pas écouté, que je ne me propose de vous parler, dans cette lettre, ni de politique, ni de finances, ni de théâtre, ni de littérature, ni de modes, ni d'aucun de ces objets dont vos lecteurs sont d'habitude si friands. Ce n'est pas cependant que je veuille vous entretenir d'une chose dépourvue de tout intérêt. Bien au contraire; le sujet sur lequel je serais heureux de pouvoir appeler l'attention de vos lecteurs est d'une importance capitale. Car, enfin, si effréné politicien que l'on soit; si amoureux de spectacles, de romans et de nouveautés de tous genres que l'on puisse être, encore faut-il se loger, se nourrir, se vêtir et se chausser.

Eh bien! comment le pourrait-on faire, si nos agriculteurs, se croisant les bras par découragement, laissaient leurs terres en friche, et les bestiaux qui errent dans la prairie à la garde du bon Dieu? Cette simple question, adressée au premier citadin venu, ne laisserait pas, j'imagine, de l'embarrasser beaucoup.

Mais sans prendre trop de souci des gens légers et superficiels, composons-nous, avec les hommes sérieux, de choses sérieuses.

Dans nos parages; c'est-à-dire sur le littoral du bayou Têche,—à partir de la Nouvelle-Ibérie jusque et y compris Arnaudville,—la joie et l'espérance commencent à renaître dans tous les cœurs. Ce n'est pas toutefois que nous soyons riches; tant s'en faut. Nous nous trouvons tous, au contraire, ou à peu près, pécuniairement parlant, réduits à la plus simple expression. Mais, d'un autre côté, ce qui tend à dérider nos fronts et à soulager nos maux actuels, c'est que la campagne présente en ce moment le plus flatteur et le plus magnifique aspect qui se puisse imaginer.

Les *cannes à sucre* sont fort belles. Malheureusement nous n'en avons pas beaucoup, attendu qu'une grande partie du plant a gelé l'année dernière. Le *maïs*, qui est à peu près sauf aujourd'hui, est superbe et promet de rendre abondamment. La récolte de cette précieuse denrée, en 1875, sera l'une des plus fortes que nous ayons jamais eue ici. Quant au *coton*, si les chenilles, qui ne se sont pas encore montrées jusqu'à présent, ne viennent point l'assaillir, il y a gros à parier que le rendement en sera aussi on ne peut plus favorable.

Les *pommes de terre*, les *patates douces*, les *plantes fourragères*, les *légumes* et les *fruits*, tout cela a la meilleure apparence possible; tout cela a rendu, rend ou rendra bien. Les *animaux* qui paissent dans nos prairies sont, eux aussi, dans d'excellentes conditions.

A ce propos, je dois dire que ce qui nous manque aux Attakapas, pour tirer parti de nos nombreux produits, ce sont des voies de communication plus faciles, et surtout moins dispendieuses que ne le sont celles dont nous pouvons nous servir.

Le chemin de fer des Opelousas, par exemple, (qui n'est et ne sera probablement jamais achevé) et qui, en tous cas, ne profite guère qu'à Brashear City et à la Nouvelle-Ibérie, économise, il est vrai, le temps, et c'est quelque chose. Mais pour ce qui est de l'argent,—qui a bien aussi sa valeur,—c'est une autre affaire. N'est-il pas surprenant et déplorable, en effet, que nous soyons obligés de payer, pour le transport de nos colis à la Nouvelle-Orléans, le double de ce que payent, pour la même destination, les fermiers de l'Ouest?

Je soumets ce fait, qui parle très haut de lui-même, aux personnes qui s'intéressent au bien-être et à la prospérité de ce pays, et qui se demandent pourquoi nous nous refusons à approvisionner le marché de la Nouvelle-Orléans.

Nous sommes des orphelins dans l'Etat. Toutes les prétendues améliorations qui ont eu lieu ici depuis une quinzaine d'années, nous ont été plus nuisibles qu'utiles; et les habitants des paroisses St-Martin et Lafayette, notamment, en sont à regretter vivement que l'on ait fermé l'entrée du bayou Plaquemines.

Si nous avions des débouchés plus commodes et moins coûteux, tout le monde y gagnerait. Car, enfin, il faut bien le reconnaître, si nos cultivateurs ne font rien, ils ne dépensent rien; et le commerce et l'industrie en ressentiront nécessairement le funeste contre-coup.

Si l'on a eu raison de soutenir que l'agriculture était le plus utile, le plus indispensable des arts, et que la terre est la mère nourricière des peuples, cela est surtout vrai en Louisiane, qui est, comme chacun sait, un pays essentiellement et presque exclusivement agricole.

Les *Yankees* ont des tarifs très élevés qui protègent, à notre grand préjudice, leurs riches manufactures. Mais nous, qui avons tant perdu, qui avons tant souffert, et qui avons un si pressant besoin, pour nous relever, d'être encouragés et soutenus, qui donc vient à notre aide? Personne évidemment. On fait même pis que cela: on ne se souvient de nous que pour nous infliger des taxes exorbitantes, et pour entraver le plus possible les quelques piètres ressources qui nous restent!...

Mais coupons court à ces récriminations, qui ne remédieraient à rien. Le mieux que nous ayons à faire, c'est de nous protéger, c'est de nous sauver nous-mêmes.

Le ferons-nous? Saurons-nous entrer dans la voie des réformes et du progrès? Saurons-nous, après avoir supprimé les barrières en pieux qui entourent nos champs en pure perte, nous adonner à des cultures additionnelles qui nous seraient très fructueuses, telles que le riz, l'indigo, le tabac, etc., etc.? Saurons-nous, enfin, nous Attakapiens, qui nous trouvons si avantageusement placés pour ce genre d'industrie, nous livrer, d'une manière spéciale et judicieuse, à l'élève, à l'éducation et à l'engraissement des bêtes de boucherie? Cela est au moins douteux. Pour moi, qui sais jusqu'à quel point nos planteurs et nos fermiers sont poltrons et routiniers, je crains fort qu'ils ne s'y résolvent qu'à la dernière extrémité: et encore faudrait-il, pour en arriver là, qu'ils vissent de leurs propres yeux les profits qu'ils peuvent retirer de ces innovations.

L'établissement, aux frais et sous le contrôle de l'Etat, de quelques fermes-modèles, produirait donc, sous ce rapport, un bien incalculable dans nos contrées retardataires. La chose est incontestable. Mais ce serait folie, par le temps qui court, que d'oser seulement croire à la réalisation d'un pareil progrès.

Si seulement nos campagnards avaient le bon esprit de s'entendre, de se soutenir et de s'éclairer mutuellement. S'ils s'avisaient, par exemple, de former, dans chacune de leurs paroisses respectives, des *sociétés de laboureurs*, où seraient agitées, mûries et résolues les questions les plus importantes concernant l'industrie agricole, on pourrait en espérer d'excellents résultats. Mais, hélas! c'est ce à quoi ils pensent le moins....

Maintenant, un mot, s'il vous plait, sur les affranchis. En général, ces nouveaux conviés à la vie sociale semblent avoir compris que la liberté ne dispense pas celui qui la possède de travailler pour vivre. Aussi en voit-on peu chez nous s'abandonner au vagabondage ou à l'oisiveté.

Mais si le mal n'est pas là il est ailleurs. Il n'est plus permis de le nier; le plus mauvais cadeau que les Africains aient reçu de leurs prétendus amis, c'est le droit de suffrage, auquel ils ne comprennent rien, et qu'ils veulent cependant exercer à tout prix. Il en résulte, au grand détriment de tout le monde, qu'ils s'occupent beaucoup trop de politique, et pas assez de la culture de leur clos. Ajoutons, pour rendre hommage à la vérité, qu'il est une autre chose dont ils ne se rendent pas non plus bien compte: c'est de la différence que nos lois établissent entre ces deux mots: *le mien et le tien*. Sous ce rapport, ils ne sont pas amendés à beaucoup près; et cela se comprend. Lorsqu'ils étaient esclaves, ils craignaient du moins le fouet, qui, pour eux, était un frein salutaire. Aujourd'hui que cet instrument a cessé de les épouvanter, ils sont plus fourbes, plus menteurs et plus voleurs qu'ils ne l'ont jamais été.

A ce sujet, nous nous permettrons de demander pourquoi nous n'aurions pas, dans nos paroisses rurales, des gardes-champêtres assermentés pour surveiller et arrêter les malfaiteurs; quels qu'ils soient; et des officiers de police pour les condamner, à bref délai, s'ils sont reconnus coupables?

Aujourd'hui que les nègres qui veulent travailler sont suffisamment rétribués, ils n'ont plus le moindre prétexte pour s'emparer, d'une façon ou d'une autre, de la propriété des blancs.

La justice, aussi bien que la morale et l'ordre public, exigent donc qu'ils soient promptement et sévèrement punis....

O. S.

Pour les maux de tête et les débilités chez les femmes, servez-vous du Cundurango de Maguire.

A vendre par R. Hubberwald, No 165, rue du Canal.

N'oubliez pas d'aller cette semaine chez Danziger.

—Bordeaux, 19 juillet.—Brillant festival donné hier soir par la ville, au jardin public, au profit des inondés. Le nombre des entrées, dont le prix avait été fixé à 50 centimes, a été de 15,000. Toutes les portes étaient assiégées. A chacune d'elles, la quête était faite par des sous-officiers de hussards et d'infanterie.

Trois fanfares se faisaient entendre dans le jardin splendidement éclairé. La recette et la quête ont produit 8,500 fr.

Les souscriptions du département de la Gironde s'élèvent aujourd'hui au chiffre de 800,000 francs. On espère atteindre UN MILLION.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET DU PACIFIQUE.—Nous avons reçu, à une heure trop avancée pour pouvoir en donner la traduction ou l'analyse, le rapport adressé par Mr E. B. Wheelock, président, au Conseil de direction de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique. Nous ne pouvons que constater les encouragements et les promesses de souscriptions que Mr Wheelock, dans sa tournée jusqu'au Texas, a reçues à Mansfield, Natchitoches et ailleurs. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, les principaux passages de ce rapport qui a été accompagné d'un rapport de l'ingénieur, le major Green.

Les souscriptions en Louisiane pour les inondés français.

Le total des sommes encaissées à la date d'hier, 7 août, s'élevait à $5,456 30. Dans la liste du *Propagateur Catholique* nous voyons figurer une somme de $81.50 reçue du révérend Ceuppens; voici ce que dit notre confrère à cette occasion:

Le Rév. Ceuppens, curé de Donaldsonville, inspiré à la fois par son patriotisme et son esprit de charité, a eu l'heureuse idée de faire participer sa paroisse aux souscriptions en faveur des inondés du midi de la France. Il a d'abord fait une quête qui a rapporté $30. Puis, lors de la distribution des prix des élèves de l'école de sa paroisse, il a établi un prix d'entrée, et s'est procuré de la sorte une fort jolie recette de $51 50; en tout $81 50 qu'il vient de nous transmettre. Au nom des malheureux inondés, nous l'en remercions chaleureusement.

Nous avons reçu hier trop tard pour en faire le versement les sommes suivantes:

Henriette D., âgée de 8 ans, sa tirelire	$ 1 00
Ernest D., âgé de 12 ans (en argent)	2 20
Pierre Dufour, liste de Théo. Gollain	1 00

Nous publions dans une autre colonne, le programme détaillé de la Grande Fête Champêtre qui sera donnée le 15 août, aux Fair Grounds, au bénéfice des inondés. On y trouvera le nom des dames patronnesses qui veulent bien donner un concours actif et, nous pouvons ajouter très zélé, à l'entreprise. Le programme parle pour lui-même et nous croyons qu'il tiendra encore plus qu'il ne promet.

Rappelons que la représentation si libéralement offerte par le Club Dramatique Louisianais, doit avoir lieu jeudi à l'Opéra. Nous pouvons prédire qu'il y aura foule pour applaudir les artistes. On jouera *Don César de Bazan*, grand drame en 5 actes et le *Cheveu Blanc*, jolie comédie. Le programme détaillé est dans nos colonnes.

SOUSCRIPTION
Pour les inondés du Midi de la France,
Sommes encaissées par le trésorier

Nouvelle-Orléans, 7 août 1875.

Liste No 13.—Propagateur Catholique.
Troisième versement.

Rév. Ceuppens	$ 81 50
Rév. Millet	5 00
Rév. P. Ponchon	2 00
M. A. (en argent)	1 00
Une dame française	1 00
Total	$ 90 50

Liste No 5.—D. Pochelu.
Troisième versement.

Jos. Angiade	$ 5 00
J. Walcher	5 00
Total	$ 10 00

Liste No 27.—Jos. Bayle.
Troisième versement.

P. Pons, (Natchitoches)	$ 2 50

Récapitulation.

Liste No 13	$ 90 50
Liste No 5	10 00
Liste No 27	2 50
Total	$ 103 00
Listes précédentes	5,353 30
Total jusqu'à ce jour	$5,456 30

Si votre peau est blême, si vous avez à la bouche un goût détestable, votre foie est certainement en mauvais état. Ne dédaignez pas ces symptômes sans quoi vous le regretterez plus tard. Le Cundurango de Maguire, rétablira en bon ordre cet organe important le dégageant de toute bile, alors la santé et l'appétit seront parfaitement rétablis.

A vendre par Joseph Illado, No 203, rue de Chartres.

Toutes les marchandises sont marquées en chiffres simples chez Danziger.

INSTITUT ST. CHARLES.—L'Institut St-Charles est un de nos établissements d'éducation pour demoiselles les plus anciens et les plus respectables. Depuis un assez grand nombre d'années, il était dirigé avec une grande habileté par madame Macé-Lefranc, qui avait su justifier la confiance que les familles plaçaient en elle. Madame Macé-Lefranc, en se retirant de l'enseignement, recommande ses successeurs, les dames Octave Labranche, au bienveillant patronage du public. C'est avec plaisir que nous joignons nos recommandations aux siennes. Ces dames, qui appartiennent à une famille louisianaise respectée, sont personnellement dignes de toutes les sympathies et, comme elles ont déjà une expérience de plusieurs années dans l'enseignement, elles offrent toutes les garanties désirables de capacité et de savoir, au point de vue de la direction des études. Nous ne doutons pas qu'entre leurs mains l'Institut St. Charles ne conserve le rang élevé qu'il occupe déjà parmi les maisons d'éducation du Sud. Mademoiselle Octavie Labranche sera la directrice de l'Institut.

LOUISIANE.—Nous lisons dans la *Sentinelle de Thibodeaux*:

RÉCOLTES.—Dans une tournée que nous avons fait dans les paroisses avoisinantes, nous sommes sous l'impression que depuis 1861 on n'a jamais vu de récolte avoir une plus belle apparence. Le maïs est magnifique et abondant; c'est une grande ressource pour les planteurs qui ont eu la prévoyance d'en planter assez pour faire face aux dépenses qu'occasionne la nourriture des animaux employés à la culture. La récolte de riz qui, dès le début, donnait peu d'espoir, s'est depuis considérablement améliorée. Aujourd'hui, cette récolte promet un bon rendement. Les cannes poussent rapidement depuis quelques semaines et on pense que le rendement sera copieux et la fabrication facile.

Nous trouvons dans le *Sucrier de la Louisiane*, un juste hommage rendu à une de nos maisons les plus recommandables.

Les jeunes gens, composant la fanfare d'Ibérie, ont reçu leurs instruments, dimanche dernier; ils les ont obtenus de la maison Grunewald, rue Baronne, Nlle-Orléans, dont l'établissement grandiose est, on le sait, réputé pour le mérite de tout ce qui en sort. Ces instruments sont sans doute les meilleurs qui aient jamais été expédiés dans l'Ouest de la Louisiane; le jeu se compose de douze pièces, dont quatre solos. Non seulement les jeunes gens, mais encore tous nos citoyens sont fiers de les posséder.

Le Cundurango de Maguire extirpe les germes des maladies. C'est un préservatif aussi bien qu'un remède. Aucun médicament n'a obtenu une aussi grande réputation que ce mélange justement célèbre. A vendre par P. Bondy, coin Conti et Bourbon.

—Nous lisons dans la *Gironde*, à la date du 20 juillet:

Le bruit court que la chambre de commerce de Bordeaux vient de contracter, auprès de divers banquiers ou établissements de crédit de notre ville, l'emprunt d'une somme de 170,000 francs destinés à compléter les 15 millions que la chambre s'est engagée à avancer au gouvernement dans le but d'amener à fin, aussitôt que possible, les travaux du Bassin à flot.

Cet emprunt aurait eu lieu à l'intérêt annuel de 5 0[0].

On espère que le Bassin à flot pourra être livré au commerce dans les premiers mois de 1878.

Les palpitations de cœur et l'état nerveux du système sont parfaitement soulagés par le Cundurango Maguire.

Aleix et Gaudet, coin Douane et Bourbon, le vendent.

DÉPART DU PÈRE MAUMUS.—Nous lisons dans le *Propagateur Catholique*:

Le Rév. P. Maumus, prédicateur de la dernière station du Carême à la Cathédrale, a quitté la Nouvelle-Orléans, dimanche dernier. Il est allé à Louisville où les Dominicains ont un couvent de leur ordre, et où il a dû assister le 4 août, à la célébration solennelle de la fête de St-Dominique. De là, il doit aller au Canada, à St-Hyacinthe, où les Dominicains ont également une maison.

Il s'embarquera à New-York, le 21 août, avec un de ses confrères, venu du Canada pour y prêcher une mission.

Le P. Maumus laisse ici de nombreux regrets. On sait avec quelle éloquence il a prêché, à la Cathédrale, la Station du Carême, et quel bien il a opéré dans notre population catholique. On conservera longtemps parmi nous le souvenir de sa parole ardente et colorée, de ses sermons, à la fois pleins de chaleur et de profondeur.

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ORDINATION DU RÉV. P. MITTELBRONN.—Nous lisons dans le *Propagateur Catholique*:

Nous avons déjà annoncé ici la cérémonie à la fois touchante et imposante qui doit avoir lieu, le 15 août, à l'église de Ste-Rose de Lima, la célébration solennelle du vingt-cinquième anniversaire de l'ordination du Rév. Mittelbronn, curé de cette paroisse.

Il y aura, en effet, le jour de l'Assomption, 25 ans que le P. Mittelbronn a été ordonné prêtre par Mgr Blanc. On voit que cet excellent ministre de l'Evangile a déjà rendu de longs services au diocèse de la Nouvelle-Orléans. Depuis son entrée dans le sacerdoce, le Rév. Mittelbronn a exercé successivement à St-Jean-Baptiste, à Abbeville, à la Pointe-Coupée.

Partout il s'était fait aimer et estimer; partout il avait donné des preuves de son esprit de désintéressement et de charité; partout aussi son départ a causé de nombreux et vifs regrets; et malgré le long espace de temps écoulé depuis lors, nous ne doutons pas que cette annonce des noces d'argent de l'ancien pasteur aimé ne réveille dans ces paroisses plus d'un doux souvenir, n'y ravive plus d'un regret. Qui sait si elle n'y provoquera pas chez plus d'un le désir d'assister et de participer à cette belle cérémonie.

Ici, voilà 10 ans que le P. Mittelbronn administre la paroisse de Ste-Rose de Lima. Il est aimé, comme il l'était auparavant dans les paroisses où il avait exercé; il y est vénéré de tous, et tous, en effet, s'y apprêtent à lui faire fête.

Aussi l'assemblée des fidèles sera-t-elle nombreuse le jour de l'Assomption à Ste-Rose de Lima; la cérémonie sera belle. M. le Grand-vicaire, administrateur du diocèse, a voulu y prendre part, et c'est lui qui prononcera le sermon.

La Grand'messe, ce jour-là, commencera à 10 heures et demie.

C'est le chœur ordinaire de l'église qui, sous la direction de Mr. Ernest Demorelle, exécutera la messe. Mais plusieurs amateurs ont bien voulu dans cette circonstance exceptionnelle lui prêter le concours de leur voix et de leur talent. On nous dit même qu'un chœur nombreux de petites filles d'une dizaine d'années exécutera un fort joli morceau d'ensemble. On le voit, aucun attrait ne manquera à cette solennité.

L'amer Cundurango de Maguire a effectué quelques guérisons étonnantes depuis son introduction dans cette section. Il atteint la source du mal en rétablissant le fonctionnement régulier du Foie et des Reins. Il ne contient ni calomel ni alcool et est purement végétal et parfaitement inoffensif. A vendre par P. L. Cusachs, rue Royale No 37.

Avant d'acheter, examinez les prix chez Danziger.

(*Communiqué.*)

Nouvelle-Orléans, 4 août 1875.

A une réunion générale des actionnaires du "N. O. National Banking Association", le préambule et les résolutions suivantes ont été adoptées:

Attendu que N. W. Casey, receveur du "N. O. National Banking Association" a publié un avis officiel dans lequel il fait, conformément à des instructions reçues du Contrôleur de la Circulation, appel aux actionnaires de la dite Association pour qu'ils aient à payer un montant égal à la valeur au pair des actions possédées par chacun d'eux, et

Attendu que les actionnaires de la dite "Banking Association" sont dans une ignorance totale sur sa situation pécuniaire, et dont, cependant, la connaissance semble nécessaire afin de déterminer le montant dont ils sont responsables d'après la loi sur les Banques nationales; en conséquence,

Il est résolu qu'un comité de cinq sera nommé par le Président de cette réunion, lequel comité sera chargé d'aller trouver Mr N. W. Casey et d'obtenir de lui, autant que cela sera possible, la situation exacte du N. O. National Banking Association, en ce qui concerne son passif et la nature de ce passif, et aussi en ce qui regarde son actif pour faire face au dit passif, et toutes les autres informations ayant de l'intérêt pour les actionnaires de la dite Association. Le comité devra faire son rapport à une réunion des actionnaires qui aura lieu pour cet objet dans cette maison le 12 courant, à 7 heures du soir, et y joindre les recommandations qu'il croira convenables sur la décision à prendre par les actionnaires relativement à la demande que leur a adressée le receveur.

août 5, 7, et 8.

Voyez les nouveaux prix chez Danziger.

Décédé hier, à 7 heures 1/2 P. M., DOMINIQUE VAUTIER, âgé de trente-neuf ans, natif de la Nlle-Orléans.

Les amis et connaissances des familles Vautier et Challot sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à cinq heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence rue Johnson, entre Hôpital et Ursulines.

Décédé, samedi matin, à 6 heures et demie, THOMAS MASDEXEXARTS, natif d'Espagne. Ses amis sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 1/2 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 220 de la rue Tchoupitoulas.

Décédée, samedi matin, 7 août, à 8 heures, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de cinquante-huit ans et 9 mois, MARIE ADELINE ROMAN, épouse de Jacinto Lobrano. Les amis de la famille sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, Dimanche, 8 du courant, à midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, angle des rues Quatrième et Laurel.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No 18 de la rue du Camp,—Nouvelle-Orléans, 3 Août 1875.—Avis est donné aux membres de cette société, de la mort de W. P. Pike, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 6 janvier 1875: de la mort de Marcus Pfitzer, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1875; de la mort de Mme Elise Roquest, décédée à la Nouvelle-Orléans, le 23 janvier 1875. Ils sont requis, sans autre avis, de se présenter aux bureaux de la société, No 18 de la rue du Camp, d'ici au 10 septembre 1875, à 4 heures de l'après midi et d'y payer $1,25 sur chacun de ces décès.

R. W. YOUNG, secrétaire.

1er août au 8

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Francis A. Gray à Miss Mary Jane O'Connor.
Carlton B. Fish à Miss Catie Williams.
John Bazzard à Miss Lizie Farrell.
John Wilday à Miss Mary Hawtorn.
Alec Mackay à Miss Isabel Mackay.
P. Stanley à Miss A. C. Bosworth.
T. Exert à Miss Elizabeth Wink.
John Wm Torrence à Miss Wilhelmina Brenkel.
J. W. Stillman à Miss Rosalie Frye.

DÉCÈS.

Veuve Catherine Maes, 54 ans, Lorraine.
Harriet Powers, 12 ans et 4 mois.
Mary Adelina Roman, femme de J. Lobrano, 58 ans.
Dominique Vautier, 39 ans, Nlle-Orléans.
Thomas Masdexexarts, Espagne.
Mary E. Boylan, femme de John T. Pettigrew, 28 ans, Nlle Orléans.
Martha Pilson, femme de D. Leech, 34 ans.
James B. Clarke.
Hattie E. McCan, 21 ans.
Theresa Josephine Goetz, 45 ans, Westphalie.
Mary Connelly, 6 ans et 2 mois.
Louis Reder, 4 ans et 4 mois.
J. Royal Holcombe, 40 ans, Virginie.
Elizabeth L. Condit, 54 ans.
Gilbert Vosburgh, 6 ans.
J. Lieber, 28 ans, Nlle-Orléans.
Jas B. Clark, 20 ans, Nlle-Orléans.
Wm. G. Barth, 47 ans.
Harry P. Otto, 25 ans, Nlle Orléans.
Nérestine Elizabeth Bonseigneur, 51 ans, Nlle-Orléans.
Veuve Jean-Baptiste Anselmi, 50 ans, Italie.
Jean Lalanne, dit Magné, 38 ans, France.
Marie Louise Landry, 4 ans.
Fitzsimmons, 18 ans, Irlande.
Ricau, enfant de 18 mois.
Théodore Wells, 40 ans, Nlle Orléans.

A. BROUSSEAU,
AU NO. 17 DE LA RUE DE CHARTRES,
offre, à bas prix en gros et en détail,
TAPIS,
NATTE
TOILES CIRÉES anglaises et américaines,
STORES,
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS
ETOFFES et GARNITURES pour RIDEAUX et MEUBLES.
TOILES CIRÉES de table et "enamel," DEVANTS de CHEMINÉES, PAILLASSONS, etc.
1août—D.etMa

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

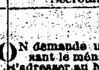

SÉANCE RÉGULIÈRE LUNDI, 9 août 1875, à huit heures P. M., au nouveau local, Coliseum Hall, No 51 rue Bienville, entre Chartres et Passage de la Bourse.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président, A. L. TISSOT.
FRANK LEEVE, Secrétaire.
8 août—1f

Demande.

ON demande une bonne CUISINIÈRE et femme sachant le ménage dans une famille. S'adresser au No 13 rue Conti, chez Mr. Surle.
8 août—1

WORKINGMEN'S BANK.
(BANQUE DES TRAVAILLEURS.)
94..........RUE DU CANAL..........94

VOR. MAIGNAN, Président. J. B. CAMORS, Vice-Président.
J. B. MONDIEGT, Caissier.

Affaires de Banque en général, et Caisse d'Epargnes.

Intérêt sur les dépôts payé semi-annuellement.

Certificats de dépôt payables sur demande ou à date fixe avec intérêt fixé de gré à gré.

LETTRES de change et de crédit sur les villes ci-après:

Angers,	Montpellier,
Angoulême,	Nimes,
Bordeaux,	Nice,
Bergerac,	Niort,
Bayonne,	Périgueux,
Cette,	Poitiers,
Chatellerault,	Pau,
Lyon,	Paris,
Lorient,	St-Jean d'Angely,
Marseille,	Toulouse,
Havre,	Lisle,
Rouen,	Tarbes,
Nantes,	Nancy,
Tours,	Blois,
Calais,	Metz.

ALLEZ AUX MAGASINS DE
DANZIGER,
CETTE SEMAINE.

Réduction immense dans tous les départements.

Tous les articles ont été marqués à de NOUVEAUX PRIX et en CHIFFRES LISIBLES.

Au-dessous du prix coûtant.

Venez examiner notre grand stock et vous serez convaincus que nous offrons d'excellents marchés.

DANZIGER,
No 203, de la rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts,
—ET—
Nos 228 et 230, de la rue Royale, coin St-Philippe.
8août—

Nouvelle Réduction
—DANS LES—
MARCHANDISES SECHES,
—CHEZ—
J. TURCOTTE
158 - - Rue du Canal - - 158
Bâtisse Blanche, coin Baronne.

AYANT achevé les réparations du magasin et l'inventaire étant pris, nous avons le plaisir d'annoncer à nos clients que LUNDI, 9 août, nous offrirons des marchés extraordinaires dans les marchandises sèches quoique nous ayons déjà marqué toutes nos marchandises d'été au-dessous du prix coûtant.

Nous avons reçu un fort stock de nouveaux articles parmi lesquels nous citerons:

25 caisses des meilleures indiennes américaines à 1[0] cts. la yarde.

25 caisses de cotons assortis, aux prix de la brique.

Etoffes à robes, Jeans, Flanelles, Bonneterie, Etoffes noires, &c.

J. TURCOTTE,
Au No 158 de la rue du Canal.
8 août—

PIANOS. PIANOS.
Il vient d'être reçu et déballé un immense envoi des célèbres
PIANOS PLEYEL.

MANUFACTURES expressément pour ce climat. Etant l'agent exclusif pour la vente de ces célèbres pianos, les acheteurs sont assurés qu'ils obtiendront un article garanti et à des prix qui défient toute concurrence.

Egalement en magasin, quelques Pianos Pleyel d'occasion et autres Pianos droits qui seront vendus au-dessous de leurs valeurs, afin de les écouler.

Pianos payables mensuellement ou loués avec le privilége de les acheter, quand il est convenu que les sommes payées comme loyer devront être considérées également comme payement de l'instrument.

On fait de la réparation des Pianos une spécialité. Les meilleurs ouvriers et les meilleurs matériaux sont employés dans l'établissement.

LOUIS GRUNEWALD,
Dépôt de Pianos, 16, 18 et 20 rue Baronne.
8 août—1f

INSTITUT ST-CHARLES,
(Anciennement dirigé par Mme Macé Lefranc.)
EXTERNAT ET PENSIONNAT DE DEMOISELLES SOUS LA DIRECTION DES DAMES OCTAVE LABRANCHE.
Mlle Octavie Labranche, Directrice.
Les classes recommenceront le 1er septembre 1875.
8 août—1m

Transfert de Magasin.

MM. F. CHARPAUX & Cie. ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont transféré leur magasin de musique, du No 18 de la rue Royale au No 191, de la rue du Canal. Ils profitent de cette occasion pour annoncer qu'ils viennent de recevoir tous les morceaux de musique les plus récents, ainsi que les meilleures fabriques. Pianos loués, accordés et réparés. Les ordres seront soigneusement et promptement exécutés.
8 août—6f

Mme Vve FÉRARI,
ACCOUCHEUSE,
Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103. On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 août—6m—D Mar J

AVIS.
Mr Maurice Barnett

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un bureau au No 39 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.

Il se chargera notamment de Prêts sur hypothèques: Achat et Vente de Propriétés, Locations, Collections, &c.

Le Paiement des Taxes arriérées sera l'objet d'une attention toute particulière et au taux le plus libéral.
8août—1m

Union des propriétaires du 6me ward.—Messieurs les membres de cette union, et tout propriétaire de ce ward, désireux d'en faire partie, sont convoqués à la réunion régulière et mensuelle, second lundi de chaque mois, pour LUNDI, 9 du courant, à 7 heures et demie P. M., à la salle de l'Association Charitable Portugaise, No. 203 rue du Bayou, entre St-Claude et Trême.

Le Président, CHAS. LAFITTE.
F. LEBESQUE, Secrétaire.
7 août—2t.

Grand Bal de Famille.

UN BAL sera donné par Monsieur Victor Poque, dans le café de la "Réunion des Amis", aux Abattoirs, Dimanche, 8 août, à 7 heures du soir. Ses amis et connaissances sont cordialement invités à y assister. Entrée gratuite.
7août—2t

Réclamations de citoyens Français aux Etats-Unis, pour du coton.

LE soussigné est à même de s'occuper des réclamations de ce genre, à des conditions raisonnables.

J. S. WHITAKER, Avocat,
Au No 31 de la rue Carondelet.
5août—6t

Nouvelle-Orléans, 3 août 1875.—Les membres du Comité Central Démocratique de l'Etat et du parti conservateur de la Louisiane, sont requis de s'assembler le 10 août 1875, à 7 1/2 heures du soir, au No 36 rue du Camp.

R. H. MARR, Président.

Les journaux de la campagne sont priés de reproduire.
4 août—au 10.

CUNDURANGO BITTERS
De Maguire,
Le grand régulateur,
M. B. MORRISSON & CO., Agents,
Au coin des rues Magasin et Canal.
27 juin—3m. D.Mar.J.

Meubles. Meubles.
W. B. STEVENSON,
AU No 62 DE LA RUE DU CAMP.

Les personnes qui tiennent ou sont sur le point de tenir maison sont priées de se rappeler qu'elles trouveront, au susdit magasin, tout ce dont on peut avoir besoin dans un ménage.

Les prix y sont des plus modiques.
11juin—1tf

EMILE GAMET,
Marchand de sucre et de mélasse,

SUCRE pulvérisé, sucre en morceaux et pour café.
Au No 34 de la rue North Front, entre les rues Bienville et Conti, en face des Sugar Sheds, Nouvelle-Orléans.
1erAoût—1mD

Avis.—Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans 4 août 1875. A l'élection annuelle de directeurs de cette Compagnie, tenue le 27 juillet, le bureau suivant a été élu pour l'année courante:

B. M. Davis,	J. B. Solari,	John Wilson,
A. Socola,	A. Haber,	Theo. L. Sugg,
Ernest Praget,	Jos. David,	M. Mollinger,
Jos. Mizzi,	F. Jaufroid,	M. Drascovich,
N. A. Liambias,	David Hughes,	M. Abascal,
B. Saloy,	J. J. Reiss,	Wm. Fagan,
J. Sambola,	P. Sancho,	J. D. Finlay,
V. Battalora,	F. Ricca,	M. Popovich,
	M. Berwin.	

Et à une réunion des directeurs tenue le 3 du courant, M. B. M. Davis a été réélu président, à l'unanimité, Mr. A. Socola, vice-président et Mr. A. Granger, secrétaire.

A. GRANGER, Secrétaire.
6 août—3t

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE
organisée au profit des inondés du Midi de la France,

Sous le patronage du comité de la souscription, des sociétés françaises de la Nouvelle-Orléans et avec le concours actif d'un comité de DAMES PATRONNESSES.

Cette fête sera donnée
AUX FAIR GROUNDS
Le Dimanche, 15 août 1875.

COMITÉ D'ORGANISATION.

Présidents Honoraires:
M. le Consul de France, Vicomte d'Abzac.
M. Félix Limet, prés. du comité de souscription.
C. E. Leeds, maire de la Nouvelle-Orléans.

Président:
M. Ernest Mérilh.

Vice-Présidents:
MM. les Présidents des Sociétés Françaises, Joseph Girod, Ed. Larue, L. Tuffe, Dque. Pochelu, Alex. Hausse, Ed Ehrhart, G. Maylie, Ch. Forest.
M. L. N. Marks, hon. L. A. Wiltz, juge A. L. Tissot.

Trésorier—M. M. Vergnolle.
Secrétaire—M. Jules Desca.

Commissaires:

Alt Jacques	Angand Emile	Artigues Jean
Alciator Ant	Antoni B	Aldigé P A
Arteigh Fran	Angiade J	Aldigé J
Bruiatour P E	Bordelois E	Bouvier N
Bayle Joseph	Bonnet A	Bonnecaze Ed
Bonnecaze A	Boissonneau P	Bonnecarrère G
Baumgardon	Bock C B	Bagna S
Barangue J	Bassini	Bercier Oscar
	Bobbe B	
Chaffraix D A	Canton P N	Contonlous
Camors J B	Catalogne Isidore	Chipot S
Carrière O	Courel J B	Caffraz F
Carrière E	Canteroo P	Camblanne
Chispella A	Cadillon J	Chavigny H
Coutin A	Cazenave P	Chabert P P
Carrouché A	Chaplain L	Cazaux Dque
Claverie Jean	Carrère J P	Casse P
Camugli V	Campiglio B	Cazenave F
Dugazon Ch T	Doussan A	Dagoret A
D'Aquin Dr	Damiens H	Datrey J P
De Loaides Dr	Deschamps E	Domecq Jules
Dupaquier Dr	Dreyfous Abel	Dénéchaud E
Dufour Numa	Daviau H	Dudoussat A
Dé Gas R	Dumestre Alex	Dubarry J P
Dubois Ed	Danty Ed	David Jos
	Dabat B	Desbons F
	Espy Germain	
Fournier Stan	Fourcade St-Cyr	Fourchy Paul
Fost Clément	Ferrand Jean	Francingues F
	Finney Dr	
Guilemet A	Grand L	Gendre P
Goozy C	Gollain Théo	Grégoire L
Godchaux Alex	Glacion P	Grande C
	Godchaux L	Gaudet Dr
Hincks J W		Huard Dr
Jas A	Jaufroid F	Jacquet Gust
	Jarry Arthur	Joubert L
	Kuntz W	
Laborde F	Lévy E	Lauverjat J
Laffon de Ladebat B	Lion M	Lanata A
Laffon de Ladebat P	Lafon A	Langlois J
Lopez D	Lafargue L	Lavedan L
Lacoume Ch	Lahargue Ang	Labasse H
Lubeurie Pre	Lafage Aug	Luigi A
	Livran D	Lemonnier Dr
Macou P	Majeau M	Manaud Jules
Mérilh Ed	Manuel H	Masseys Pierre
Manade M	Manoni Ed	Marchand E
Musson M	Maillhe André	Marchand F
Marinoni U	Maury Jos	Marquèze E
Mercier F	Marks A	Mayne H
Macheca J	Moreau F	Maltharan B
Mondleght J B	Morvan H	
Nippert V		
Plaisant J	Paris Aimée	Pochelu D
	Pitot A	
	Queyrouse Léon	
Rey J M	Rosal J B	Renaudin F
Relas J J	Radiat Paul	Randon P
	Rolling Hubert	Raymond Ch
Stephens Emm	Saloy B	Sondain J
Ségassie J	Schweitzer J	Scheidecker Elie
Sénac J	Stranna John	Séguin J B
Sarthon P	Socola A	Sauz J M
Soulé Irénée	Hte. Salomon	
Toustre Dr	Tibler B	Tuyès Jules
Tujague F	Troescher J B	Tujague Guil
Theurer R F	Torre G	Tardos J J
Vallon L	Walz A	Vincent Daniel
	Xiques	

Comité Exécutif.
Président, M. ERNEST MÉRILH.
Trésorier, M. M. VERGNOLE.
Secrétaire, M. JULES DESCA.
Assistant, J. Lauverjat.

—Membres—
Messieurs,

F. Tujague,	A. Walz,
A. Guillemet,	H. Dumestre,
St Cyr Fourcade,	A. Jas,
Chs. Lacoume,	J. Angiade,
P. P. Chabert,	E. D. Levy,
B. Anthony,	E. Mérilh,
J. B. Camors,	Em. Stephens,
J. P. Carrère,	H. B. Foley,
F. Pochelu,	D. J. Toustre.
E. Dagry.	

Dames Patronesses.
Présidente, Mme MAYER GODCHAUX.
Vice Présidente, Mme ANT. ALCIATOR.
Trésorière, Mme C. ROUYER.
Secrétaire, Mme HENRY WHERMANN.

Comité Exécutif.
Mesdames

Chaplain,	Frédéric,
E. Fléché,	Tujague,
H. Chavigny,	M. Adam,
Alex. Hausse.	Hyp. Bonneval.

Commissaires.

Mesdames	Melles
Monval,	A. Bonneval,
V. Wehrmann,	Eve Dabiesteen,
E. Antoni,	E. Marcheseau,
Pérat,	A. Wagner,
E. D. Levy,	Eva Adam,
Parlange,	M. Marcheseau,
Ségassie,	E. Lebmanne,
F. Hubenbauer,	Alb. Wagner,
Bonnecaze,	Ladre,
H. Damiens,	H. Wehrmann,
A. Jarry,	V. Catalogne,
Griffo,	Fléché,
Jégoué,	C. Jégone,
Schwartz,	Parlange,
J. Stremma,	A. Ségassie,
Marchalle,	Hébert,
G. Espy,	Meunier,
Reiss,	Rouchoux,
Soulé,	M. Mercère,
Loper,	Espy,
Sauce,	A. Rouyer,
	C. Kitzinger.

PROGRAMME DE LA FÊTE.

Fanfare de 24 Musiciens, sous la direction de MM. J. SPORER & J. WALCHER.

A 2 1/2 heures.
Grande ouverture "LA MUETTE."

A 3 heures.
Grand jeu: Robert Macaire.—Course d'hommes gras, 20 livres au moins.—Mâts de Cocagne.—Course au cochon.—Course aux œufs.—Course en sac.—ainsi que toute espèce de jeux et divertissements trop nombreux à mentionner.

A 4 heures.
COURSE AUX BAGUES, sous la direction de MR VERGNOLE.
Les six coureurs suivants sont engagés:
MM. D. [illegible], Clément Bonnecaze,
A. N. Cornibé, John B. Foley,
Louis Mercère, H. B. Foley, Jr.

—Nota.—
Le prix de la course consiste en une MÉDAILLE COMMÉMORATIVE EN VERMEIL, offerte gracieusement par Mme ROUYER, trésorière du comité des dames patronesses.

A 5 heures.
COURSES DE CHEVAUX.
1° COURSE PLATE, un mille en partie liée. 4 CHEVAUX ENGAGES. Entrée $3.00.
1er prix $40.00.
2d " Entrées.
2° COURSE SULKY, un mille. 5 CHEVAUX ENGAGES. Entrées $3.00.
1er prix $40.00.
2d " 15.00.

NOTA.—UN AVIS ULTÉRIEUR FERA CONNAITRE LES NOMS DES CHEVAUX ENGAGÉS ET LEURS PROPRIÉTAIRES.

A 6 1/2 heures.
Amusements divers dans l'enceinte du Fair Grounds.
Ascensions de Ballons Captifs.

A 8 heures.
GRAND BAL.
Dans la salle de l'Exposition, et Danses sur la Plateforme.

A 9 heures.
GRAND FEU D'ARTIFICE:
sous la direction de Mr J. Ferrouillet, d'après le programme suivant:

1. 2 Soleils avec gloire, 2 reprises.
2. 2 paires Caducées, 4 reprises.
3. 1 Bombe pluie d'Or.
4. 2 Caprices, 4 reprises.
5. 1 Kaleidoscope, 6 reprises.
6. 1 Fontaine Double, 2 reprises.
7. 2 Tables tournantes, 2 reprises.
8. 2 Bombes en couleur.
9. Mosaïque (60 pieds face au public).
10. Bouquet, 5 douz. fusées en couleur.
11. Avant et pendant le feu, 4 douz. fusées assorties.

L'exploitation du Restaurant, des Buvettes et Barres, sera faite exclusivement au profit de l'œuvre, sous la direction et avec le concours des Dames patronesses, assistées du comité suivant:

Président, M. Charles Lacoume.
Commissaires: MM. J. B. Courel, J. M. Bourg, Alex. Dumestre, J. Zatarain, Gab. Bonnecaze, J. Desbons, A. N. Hébert, Achille Laffon, J. Angiade.

Le comité d'administration croit devoir prévenir le public que toute consommation ou boisson quelconque sera débitée AUX PRIX DE LA VILLE.

Prix d'entrée pour Dames et Messieurs,
50 CENTS.
ENFANTS: GRATIS.

N. B.—Le comité se réserve le droit de refuser l'entrée contre remboursement du prix du billet.

Le règlement des cartes distribuées devra s'effectuer le SAMEDI, 14, veille de la fête, avant 5 heures P. M.

Toute carte non retournée sera considérée comme VENDUE.

Le Président, ERNEST MERILH.
Le Secrétaire, J. DESCA.
1eraoût—

Aux Habitants Sucriers, Raffineurs, Manufacturiers, &c.

Nlle-Orléans, 3 août 1875.

DES PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues jusqu'au SAMEDI 21 août inclusivement, pour l'achat, sans limite, par le plus fort enchérisseur, du tout ou partie des appareils, machines et appartenances de la Raffinerie de Sucre (ci-devant Fairbanks et Gilman), sise à l'intersection des rues Peters et Erato, dans le 1er District de cette ville, et qui peuvent être examinés chaque jour (Dimanche excepté) de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

DESCRIPTION.

Rez-de-Chaussée.

Chambre No 2.—Quatre centrifuges sur piédestal de fonte très épaisse, avec arbres de souche, bandes, réservoir, mélangeur et attaches contenues dans la dite chambre.

Chambre No 3.—Un réservoir en fer à mélasse, avec rideau.

Une pompe en cuivre "Blake No 2" avec connexion.

Une série d'arbres de souche et poulies.

Corridor.—Une pompe de "Knowles" avec connexion.

Chambre No 4.—Cinq filtres en fer, 10x4 pieds.

Une huche à filtrer en fer.

Deux citernes à sirop, en fer, chacune de la contenance de 1600 gallons.

Six appareils à filtrer patentés, en fer, avec connexions: chaque appareil consiste d'un cylindre extérieur de 48 pouces de diamètre et d'un cylindre intérieur de 30 pouces de diamètre et à 34 pieds d'élévation, avec tête en fonte aux deux bouts; chaque appareil est supporté par quatre tiges à vis, et peut être disjoint et converti en citernes à filtrer de diverses longueurs, les cylindres étant en trois morceaux, reliés entre eux par boulons ordinaires.

Une pompe en cuivre "Blake No 1."

Un élévateur en fer pour noir animal.

Chambre No 5.—Une machine à vapeur avec bouilloire, connexions, cheminée en tôle et braques.

Une pompe "Blake No 3."

Deux wagons pour noir animal.

Un fourneau à noir animal avec chaudron auxiliaire et cornues presque neuves.

Cinquante baquets en fer pour noir animal.

Dans la cour.—Une pompe "Blake No 4."

Huit puits artésiens à tuyaux en fer de 1 1/2 et 2 pouces, et d'une profondeur de 95 pieds, le tout se rattachant à une machine pneumatique de 4 sur 10 pieds et connectant avec les pompes.

Un condensateur en fer.

Une citerne en fer de 1600 gallons.

Une citerne en bois de 4000 gallons.

Chambre No 6.—Cinq citernes à mélasses, en fer, avec registre.

Une huche en bois à distribution.

Premier étage.

Chambre No 2.—Un appareil à vieillir les vins et spiritueux—4 gallons.

Chambre No 4.—Un mélangeur de sucre.

Quatre rafraîchissoirs à sucre, en fer, de 900 gallons chaque.

Chambre No 5.—Deux citernes à charger, en fer, "Junon" et "Minerve", 6 sur 10 pieds chaque.

Une chaudière à vapeur en cuivre, avec serpentin, déversoir (blow up) et connexions.

Une presse à filtrer, complète.

Un appareil pour raffiner les spiritueux "Venus"; avec connexions, et de la contenance de 350 gallons.

Un rafraîchissoir à sucre, en bois doublé de cuivre, de la contenance de 1100 gallons.

Un mélangeur de mélasse, en fer, de 2000 gallons, avec un tuyau attenant.

Une série d'arbres de souche et poulies.

Chambre No 6.—Un rafraîchissoir à sucre, en bois doublé de zinc, de la contenance de 4000 gallons.

Une huche en bois, avec 4 robinets.

Second étage.

Chambre No 1.—Une chaudière à vide (vacuum pan) en cuivre avec machine à pomper, et connexions, de la capacité de 6500 lbs de sucre sec centrifuge par charge.—La chaudière est à double-fond et à deux jeux de serpentins, le tout arrangé pour l'usage de la vapeur directement ou par exhaustion; avec une jauge à vide et deux jauges à vapeur et autres instruments complets, et avec un condensateur du dernier modèle et toutes connexions complètes.

Un lot de huches en bois.

Chambre No 2.—Une citerne à charger, en fer, de la contenance de 1200 gallons.

Deux citernes à charger, en fer, de la contenance de 1,800 gallons chaque.

Deux grands déversoirs (blow-ups) en fer, de la contenance de 1,500 gallons chaque.

Un "Timpe's" Elévateur patenté, à vapeur ou à bras, du dernier modèle.

Troisième Etage.

Quatre citernes à charger en bois, de la contenance de 4,000 gallons chaque, avec tuyaux en fer conduisant à la galerie et le corridor.

NOIR ANIMAL.—Environ la quantité de sept boucauts au rez-de-chaussée, et environ la quantité de cent vingt boucauts dont on se sert pour usage depuis la dernière revivification, (et contenu dans les citernes et appareils à filtrer.

Une balance [illegible].

Termes.—Pour toute somme jusqu'à deux cents piastres, comptant. Pour toute somme au-dessus de $200, [illegible] endossées ou acceptées à la satisfaction du vendeur, payables au domicile du Germania National Bank of New Orleans, portant intérêt à 8 pour cent par an, avec privilége du vendeur.

Conditions.—Les acquéreurs prendront livraison des articles qu'ils se seront portés acquéreurs sur les lieux, les feront enlever à leurs frais et [illegible] dans un délai de [illegible] jours, à compter de la vente [illegible].

Les soumissionnaires sont priés de mettre la suscription suivante sur la face ou le dos de leurs propositions cachetées:

"Enchère pour achat de machines."

Une offre SÉPARÉE devra être faite pour CHAQUE article selon description ci-dessus donnée, et les propositions cachetées devront être adressées au soussigné, qui en fera l'ouverture, en présence des soumissionnaires, à midi, lundi, 23 août 1875, au local de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, No 102, rue du Canal.

4 août—au 21. Y & C. M. MUSSON.

Demande d'os.

NOUS achetons les Os aux prix les plus élevés du marché.

37 North Peters St.
BLOOD FERTILIZING WORKS.
21 juillet—1m

BOIS

DE Construction et de Charpente. Bois Brute de toutes dimensions, de 6 à 14 piastres par mille pieds. Bois fin. Bois Blanchi de $12 50 à 22 50 par mille pieds, rendu.

NEVERS & HERY,
335, rue Julia, Nouveau Bassin.
MAISON FRANÇAISE.
10juil—1m

ORDONNANCE GRATUITE
pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'opiumie, de l'ivrognerie, des catarrhes, de l'asthme et de la consomption.

S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.
Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance.
7juil—1an

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
Au Coin des rues Carondelet et Gravier.

Emission de polices sur tous les plans approuvés.

SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.

Réclamations payées pour décès dans les six mois expirés le 1er Juillet 1875.

W. C. ROBINS,	Nlle-Orléans, La.	$ 5000
P. BRUCKNER	do	1500
W. P. HARPER,	do	10000
T. M. MAGEE,	Franklinton	2000
R. A. MORRIS,	Paroisse Bossier	1000
W. S. PIKE,	Nouvelle-Orléans	5000

25 juil—3m

Lager de la Nouvelle-Orléans.
CASPAR LUSSE,
Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis.
13juin—6m

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, le CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent.
Au No 122 de la rue Gravier.
5mai—6m

Bureau de Prêt du Peuple.
Coin Royale et Conti.

PRÊTS libéraux sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles.
27juin—3m.

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 420 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 288 rue des Magasins encoignure Poeyfarré.
25 avril—

Propriétés à vendre et à louer.

Magasins à Louer.

A louer à bon marché, les magasins à trois étages suivants:
1° Le magasin No 48 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.
2° Le magasin No 28 rue Conti, entre Levée et Chartres. Possession immédiate. S'adresser à J. TURCOTTE, No 158 rue du Canal, coin Baronne.
Nouvelle-Orléans, 5 Août 1875. 6août—

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard) au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planche pour plafond (ceiling) à $13 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMarJ

Piano droit à vendre.

A vendre un piano droit
120 piastres.
S'adresser à M. MOMAS, au théâtre de l'Opéra.
14juil—

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,

Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères. Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie.; des SARDINES GILLET, du GENIÈVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.

23 et 25 - - - Rue Bienville - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions
No 71, RUE DE CHARTRES.

J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELÉ, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares. Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.

F. HAEHNEL.
23 mars—6m

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.

Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.

Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes écume du dernier genre.

Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas.
Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ETAT,

Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays. Attaché à sa manufacture, il a un DÉPARTEMENT DE DÉTAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,

a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES naturelles et factices.

Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.

Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.

Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.

Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.

58 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Nouvelle Galerie Photographique,
151 rue du Canal, entre Bourgogne et Dauphine.
CASANOVA,

Peintre en Portraits et Photographe de Paris: garantit au public des Portraits de premier ordre.
1er août—1m.

Examinez vos vieilles photographies et envoyez-les à
JOHN H. CLARKE,
101..........rue du Canal..........101

M. CLARKE se charge de faire de grandes copies, cadres, cercles à l'huile, aquarelle ou pastel. Indiquez la couleur des cheveux, des yeux et le teint. Les photographies sont d'une ressemblance frappante.

JOHN H. CLARKE,
au No 101 de la rue du Canal.
28 mars—1an

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 AOUT.—CLASSE No 187.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.
39	33	62	56	28	27	16	67	54	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font [illegible] et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane ce 7 août 1875.

[illegible]
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries. [illegible]

Le grand Remède anglais.
Le baume de Syricum et les pilules toniques.

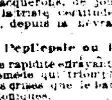

LA FAIBLESSE DES NERFS.

Quelque obscure que soit la cause qui contribue qui rend si commune la faiblesse des nerfs [illegible] dont près de la moitié de la population adulte est victime—nous acquérons, de jour en jour et d'année en année la triste certitude que les affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à

L'abattement, l'épilepsie ou les crises,

augmente avec une rapidité effrayante.

Il n'y a pas de remède qui triomphe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.

Les maladies des reins

et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques.

Si les parties aqueuses de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte de graves effets. Les mots ne sauraient donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins; la gravelle, l'inflammation de la vessie et des membranes délicates des organes urinaires sont les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.

L'ivrognerie.

Le baume de Syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques; ils détruisent entièrement le penchant à la boisson et rendent aux forces et la santé aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.

L'opium.

L'usage de cette drogue si pernicieuse, comme stimulant, par les hommes et par les femmes—drogue qui anéantit les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du

Baume de Syricum et des pilules toniques

un véritable trésor, car ils détruisent le désir [illegible], rétablissent les nerfs et la santé, même quand on a pris de l'opium en grande quantité et pendant des années.

En vente chez les pharmaciens.
Agents pour la vente en gros,
E. MONTEUSE & CO., Nouvelle-Orléans, La.
COLLINS BROS., St Louis, Mo.
JOHN D. PARKER, Cincinnati, Ohio.
Demandez le livre du Dr [illegible] EDGAR LOTHROPS, Boston, Mass.
[illegible]—1an.

Chaussures à Vis.

M. P. PAVIA a l'honneur d'informer le public qu'ayant complété ses outils pour la fabrication de chaussures à vis, introduites par lui dans le Sud, il est à même de fabriquer de ces chaussures à des prix excessivement modérés, c'est-à-dire: Bottines unies, peau de veau et de maroquin à $5 et au-dessus; souliers, bottines, chaussures de chasse à des prix d'une modicité qui défie la concurrence. Pour l'élégance et la solidité, il est bien établi que ces chaussures sont supérieures à celles qui se fabriquent de nos jours, et elles sont beaucoup en usage en ville et à la campagne. M. Pavia garantit qu'il n'emploie que du maroquin de premier choix, provenant des meilleures tanneries de France. Il a en ce moment un assortiment considérable (plusieurs milliers de paires) de chaussures fabriquées dans ses ateliers par les meilleurs ouvriers cordonniers de cette ville.

M. Pavia annonce avoir ajouté à son établissement des machines venant de Paris dont la rapidité du travail est plus grande que celle des machines des autres fabricants; mais il annonce venir à bon marché des chaussures solides, élégantes et confortables surtout: toutes les sinuosités du pied étant strictement observées. Sa longue expérience dans la fabrication de chaussures lui permet d'espérer qu'il pourra satisfaire les personnes qui lui accorderont leur patronage.

Commandes remplies en quelques heures.
Manufacture, 153 rue Royale, près St-Pierre.
Succursale, 28 rue St-Charles, près Commune.
27juin—1F

Restaurants, Hôtels, &c.

M. JEAN MAILLHO,
Propriétaire du Restaurant de Toutes Saisons.

PRÉVIENT ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a pris le Restaurant de Toutes Saisons au No. 155 de la rue Chartres, près Jefferson. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable.
2juil—3m

HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans.
27 mai—6m

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 141 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et solliciter en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit.
10janv—1an

Commercial Restaurant,
107..........Rue de la Douane..........107
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les noces, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers pour dîner, des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
6oct—1an

SOURCES DE BLADON.
Le meilleur endroit de Bains du Sud.

CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 100 milles au-dessus de Mobile et à 24 heures de la Nouvelle-Orléans, d'où l'on y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable.

Les plus habiles chimistes du pays ont analysé les eaux qu'ils ont déclarées les MEILLEURES DU MONDE. Des centaines de guérisons attestent le fait. Il n'y a rien de meilleur dans le monde pour les maladies chroniques de l'estomac, des entrailles, les reins, du foie, de la rate, de la syphilis, des rhumatismes et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

L'hôtel est vaste, et avec les cottages qui sont bien construits et agréables, peut recevoir trois cents personnes.

Les malades y trouveront tous les soins qu'exige leur état. Les personnes qui cherchent le plaisir y trouveront UNE SALLE DE BAL, UN BEAU CORPS DE MUSICIENS, UNE ARÈNE DE PATINAGE, UNE SALLE DE BILLARD ET UNE SALLE DE JEU DE QUILLES.

Les maisons à bains sont imperméables à l'air et conviennent pour l'hiver aussi bien que pour l'été. La buvette est pourvue des liqueurs et des vins les plus fins. Le steamer VICTORIA, le bateau régulier de Bladon Springs, partira de Mobile tous les MERCREDIS et SAMEDIS à l'arrivée du train de la N. O. pour Bladon Springs.

Pension, par semaine, Quinze piastres, par mois cinquante piastres; enfants et domestiques de couleur, moitié prix.

MM. ISAACSON, SEIXAS & CO., Nos 48 et 50 rue du Canal, sont chargés de la vente des eaux de Bladon en barils, et donneront aux personnes qui le désireraient les renseignements dont elles auraient besoin.

J. CONNER & CO., Propriétaires.
12 mai—3m

PHOTOGRAPHIES.

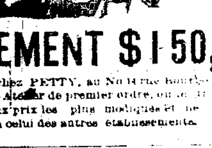

SEULEMENT $1 50,

la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Atelier de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne cède en rien à celui des autres établissements.
22 mai—1an

Envoyés Gratis,
Pendant une année, toutes les semaines,

DES rapports financiers, contenant le prix des actions au STOCK EXCHANGE de New-York et de précieux statistiques indiquant comment $50, $100, $500 ou $1000 placées dans Wall street donnent des milliers de piastres de bénéfice. Les personnes qui désirent spéculer sont invitées à s'adresser à

ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers,
12 Wall street, N. Y.
1er juil— en face du N. Y. Stock Exchange.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG.
Et Emporium de la mode pour le Sud
154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles également louées à raison de $1 par semaine, et [illegible]. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal, tout le monde vous l'indiquera.
21fev—

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION.
156 rue du Canal.

DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.
CHAS KILSHAW, Trésorier.

L'Union Française.
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Les livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir, à 7 heures.

Président, EDGAR LARUE.
11juin75—1an

JOS. DAVID,
127 Vieille Levée ou Decatur.
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, etc., etc.

En main un assortiment général de Groceries, Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toute consignation.
nov—1an